

# Vers des garderies à 8\$?

Tristan Pélouin

La Presse

Les membres du Parti libéral débattront la semaine prochaine d'une résolution qui pourrait faire passer de 7\$ à 8\$, et peut-être plus par la suite, le tarif quotidien que paient les parents pour les places en garderie.

La proposition, présentée hier par le Groupe de réflexion sur la famille qu'a créé Jean Charest en juillet, vise en fait à «plafonner à 20%» la part quotidienne que les parents paient pour assurer les frais de garde en CPE.

«À l'heure actuelle, avec la contribution de 7\$ par jour, les parents paient 18% des coûts réels», et le gouvernement assume les 82% restants, explique Véronique Théorêt, présidente du groupe de réflexion.

«Ramener la participation parentale à 20% représenterait environ 1\$ de plus par jour. Nous pensons que c'est une mesure raisonnable, parce que si, au contraire, nous gelons les tarifs pour les cinq prochaines années, ce seront les futurs parents qui paieront entièrement la note lorsque les frais seront ajustés. Ce serait inéquitable», affirme Mme Théorêt.

La proposition du groupe de réflexion sera débattue lors du congrès du PLQ, les 7, 8 et 9 mars prochains, au Centre des congrès de Québec. Si elle est adoptée, elle sera intégrée au programme électoral du Parti libéral.

Vingt-trois autres propositions, dont la création d'une allocation prénatale versée à partir de la vingtième semaine de grossesse, destinée à l'achat de meubles pour bébés, ainsi qu'une hausse des crédits d'impôts pour les parents qui envoient leurs enfants dans des garderies non subventionnées, seront aussi débattues par les 2500 délégués libéraux.

Pour le député adéquiste François Bonnardel, porte-parole de l'opposition en matière de famille, la solution prônée par le groupe de travail libéral n'est pas la bonne.

«Le problème avec les CPE, ce n'est pas le coût; c'est le manque de places, dit-il. Le gouvernement a promis l'année dernière la création de 20 000 nouvelles places (d'ici 2012) pour combler la pénurie. Il n'en a jusqu'à maintenant créé que 2000».

Le PQ voit pour sa part dans cette proposition «très préoccupante» une «porte ouverte pour une augmentation annuelle des tarifs de garderies».

«Ce n'est visiblement pas une proposition obscure qui vient des membres d'une circonscription, affirme le député de Verchères, Stéphane Bergeron. Elle vient d'un comité créé par un premier ministre qui s'était lui-même engagé, en 2003, à maintenir le tarif des garderies à 5\$. Il n'a pas respecté ses engagements. On est donc en droit de se demander si le gouvernement n'imposera pas un plafond de 25% après s'être engagé à le fixer à 20%.»•